

Réf: Dossier N° 469875

Avis de constitution

SOCIETE « SYNERGIS GOLD »

**Abidjan Cocody les Deux plateaux Sideci villa N 610 non loin du
Conseil de l'Entente, Lot 610, Ilot 610**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
11/11/2025 reçus par Me JEROME DESIRE TIACOH, Notaire,
enregistrés au CEPICI, le 04/12/2025, il a été constitué une SAS P aux
SOCIETE « SYNERGIS GOLD »**

La Société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger

- **L'activité d'achat, vente, exportation et importation d'or brut ;**
- **L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers
possibles de donner en garantie tout ou partie de l'actif social ;**
- **La prise de participation à quelque titre que ce soit dans toute société
existante ou devant être créée ;**
- **Toutes prestations diverses se rattachant directement ou indirectement à l'
activité principale ;**
- **Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielle
civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes,
nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, s
extension, son développement, son patrimoine
social.**

**1,000,000 F CFA divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (10,000) F
CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan Cocody les Deux plateaux Sideci villa N 610 non loin du
Conseil de l'Entente, Lot 610, Ilot 610**

M DIOMANDE SALIA HENRI ELVIS (DG)

M KACOU KADER LOUIS PIERRE (PRÉSIDENT)

n°CI-ABJ-03-2024-B12-08422 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°0000/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

